

## MOTO CUB DU LEVEZOU

# TRIALIGOT

**Date :** Samedi 23 et Dimanche 24 avril 2016

**Lieu :** départ et arrivée à Balsac (à 12 Kms à l'Ouest de Rodez), salle des fêtes, passage dans les communes de Clairvaux, Goutrens, Balsac

**Principe :** le Samedi après midi : Départ en groupe accompagné de nos plus fins limiers pour une rando trialisante mais sans difficultés majeures (tous niveaux) avec en point de mire la visite des caves de viticulteurs du terroir.

Retour 18-18h30 pour un apéritif suivi notre célèbre Aligot Saucisse Aveyronnais !

Dimanche Matin 9h Café au départ toujours de la salle des fêtes sur un parcours fléché avec arrêt dans les différentes zones tracées suivant différents niveaux. Libre court à vos ambitions.

Midi ! Arrêt et repas pris en commun dans la pure tradition aveyronnaise !

Après midi libre jusqu'à 17h30 (après on défleche et on rend notre site aux chevreuils et aux sangliers !)

**Cave :** Une dégustation modérée sera offerte par nos viticoles partenaires, une possibilité d'achats sera mise en place : nous nous chargerons de récupérer vos achats et les acheminerons à la salle des fêtes de Balsac, ils vous seront redistribués avec votre aimable règlement le Samedi soir avant le repas. Cette dégustation aura lieu soit chez les viticulteurs, soit à la Cave coopérative qui nous a accueillis en 2015.

### Hébergement :

La liste des hôtels, campings et gites est disponible sur le site de l'office de tourisme du canton:

<http://www.tourisme.fr/office-de-tourisme/marcillac-vallon>

**Départ** à partir de 15 h 00 le samedi et à partir de 9 h 00 le dimanche matin par groupes de 5 à 7.

Les motos devront être conformes au code de la route. Les participants devront impérativement respecter le code de la route et la signalisation mise en place par l'organisation.

Les contrôles administratifs et techniques auront lieu à la salle des fêtes de Balsac le samedi de 11h à 14h30

Une deuxième session de contrôle sera organisée le dimanche à partir de 8 heures pour les participants arrivant le dimanche matin.

### Le jour de la rando, ne pas oublier :

Permis de conduire, carte grise, certificat d'assurance, casque homologué.

**Prévoir un bidon d'essence métallique et étanche (obligatoire).** Le ravitaillement en essence du samedi est prévu à Cassagnes Comtaux.

### Les obligations de sécurité et de conformité avec le code de la route :

Les obligations sont les mêmes que pour un trial en circuit ouvert à la circulation, c'est-à-dire :

- éclairage
- immatriculation
- silencieux en bon état
- freins en bon état de fonctionnement

- leviers de frein et d'embrayage boulés
- guidon bouché aux extrémités
- protection pignon de sortie de boîte et engrènement inférieur de la couronne
- coupe circuit moteur au guidon
- permis de conduire correspondant à la cylindrée de la moto
- attestation d'assurance
- casque homologué et en bon état

Le respect des prescriptions et du code de la route est sous la responsabilité du participant.

**Itinéraire** : DIMANCHE : Interzone balisé de 15 kms avec 6 zones non obligatoires et sans commissaires. Le Trialigot n'est pas une compétition, il n'y aura pas de classement, pas de comptage de points, pas de chronométrage, pas de licence obligatoire.

Le parcours emprunte des chemins publics et des chemins et terrains privés. Les autorisations de passage sont accordées par les propriétaires pour les 23 et 24 avril 2016. En dehors de ces 2 journées, l'utilisation des terrains et chemins privés est soumise à l'autorisation préalable des propriétaires.

**La randonnée sera sécurisée par une ambulance et un médecin (et les pompiers de Marcillac Vallon)**

**Montant de la participation** : Week-end : 45 € (Samedi 20€ et Dimanche 30€)

Si vous avez des accompagnateurs NON ROULANTS : prix des repas samedi et dimanche 14€ chacun

**Pour une meilleure organisation, nous clôturons les inscriptions le 02 avril 2016. Joindre avec le bulletin de participation le règlement du pilote et des éventuels accompagnants.**

**Pour tout renseignement supplémentaire, contacter Vincent GAYRAUD au 05 65 72 78 91 ou 06 82 99 24 78 et visitez le site MC LEVEZOU : <http://www.mc-levezou.com>**



**Samedi 23 et Dimanche 24 Avril 2016 – BALSAC (12)**

**BULLETIN DE PARTICIPATION ( à compléter en MAJUSCULES)**

Nom du pilote ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville ..... Pays .....

Date de naissance .....

TEL : ..... Email : .....

**PERMIS DE CONDUIRE**

Type.....

Délivré le.....

N° permis.....

**MOTO**

Marque ..... N° de série .....

Cylindrée .....

N° immatriculation .....

Compagnie d'assurance.....

N° de sociétaire .....

**NIVEAU TRIAL : S1-S2.....S3-S4.....DEBUTANT.....**

**Fait à..... le ...../...../ 2016**

**Signature pilote:**

- |                          |   |             |
|--------------------------|---|-------------|
| <input type="checkbox"/> | Participation par pilote (repas samedi soir inclus)   | <b>20 €</b> |
| <input type="checkbox"/> | Participation par pilote (repas dimanche midi inclus) | <b>30 €</b> |
| <input type="checkbox"/> | Participation par pilote (WE complet)                 | <b>45 €</b> |
| <input type="checkbox"/> | accompagnant  | <b>14 €</b> |

**Ne pas oublier un bidon d'essence metallique pour le ravitaillement du samedi**

**Joindre un chèque à l'ordre du Moto Club du LEVEZOU et retourner le bulletin avant le  
02 Avril 2016 à: Vincent GAYRAUD route des Vignes 12330 BRUEJOULS  
82 99 24 78 ou 05 65 72 78 91**

**tel : 06**

Bulletin également disponible sur: <http://www.mc-levezou.com>